

BILANS DE COMPETENCES

Emploi Conseil vous propose de :

- Faire le point sur votre parcours professionnel et personnel
- Préparer des changements, des transitions professionnelles
- Clarifier un projet professionnel réaliste

Après signature d'une convention de formation tripartite, un conseiller en bilan, psychologue du travail, vous accompagne dans

Votre connaissance de vous-même :

- Vos intérêts, vos motivations
- Vos compétences et aptitudes
- Vos acquis, vos connaissances

Votre connaissance de l'environnement professionnel :

- Les sources d'information
- Le réseau des professionnels du ou des secteurs visés
- Les métiers
- Les formations

L'utilisation de tests, la rencontre de professionnels, la présentation de votre projet en simulation d'entretien vous permettent de

- Prendre du recul, vous remettre en question
- Vous valoriser, vous positionner dans le monde du travail
- Trouver vos stratégies, votre façon d'agir et de vous adapter.

contact@emploiconseil.fr